

Programme d'études techniques

145.B0

Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Secteur
de formation

8

Environnement
et aménagement
du territoire

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études techniques

145.B0

Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Secteur
de formation

8

Environnement
et aménagement
du territoire

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Marielle Gingras

Responsable de la formation sectorielle
Environnement et aménagement du territoire
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Serge R. Bisailon

Enseignant
Cégep de Baie-Comeau

Jean-Louis Frenette

Enseignant
Cégep de Baie-Comeau

Gaëtan Normandin

Enseignant
Cégep de Baie-Comeau

Conseil en élaboration de programmes

Lucie Marchessault

Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la supervision de la Direction des communications

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005-04-01199

ISBN 2-550-43690-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes :

Milieu du travail

Dany Bacon
Réserve faunique de Port-Cartier/Sept-Îles

Guy Barnard
Réserve faunique des Laurentides (Sepaq)

Nicole Blanchette
FAPAQ

Sacha Bois
Naturam Environnement

Dominique Bouchard
ZEC du gros brochet

Érik Constant
SEPAQ

Éric Desbiens
Association de chasse et pêche Forestville

Dan Gagnon
Pourvoirie Essipit

Serge Gravel
ZEC Chapeau de paille

Jean-François Hallé
ZEC Forestville

Charles Kavanagh
Parc national de l'archipel de Mingan

Simon Labrie
ZEC Chapeau de paille

Marie-Claude Landry
Fédération des pourvoiries du Québec

Christian Langlois
Fédération québécoise des gestionnaires de ZEC

Léo Ouellet
Travailleur autonome
(Pourvoiries, organismes à but non lucratif, etc.)

Alain Pelletier
FAPAQ

Sylvain Roy
FAPAQ

Christian Turcotte
Le Domaine Orégnac

Mathieu Vallières
Travailleur autonome

Eileen Yacyno
Éco-contrôle

Milieu de l'éducation

Nicole Boulay
Cégep de Baie-Comeau

Robert Dumais
Cégep de Saint-Félicien

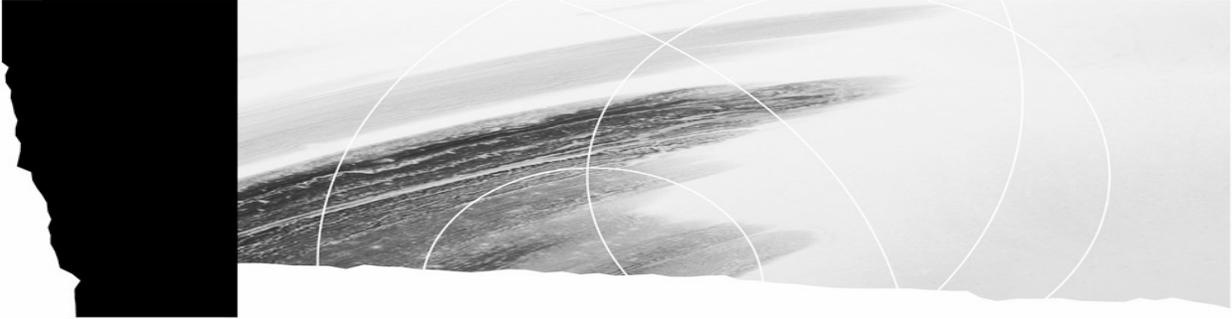
Denise Gélinas
Cégep de Saint-Félicien

Marc Larouche
Cégep de Saint-Félicien

Normand Mondor
Cégep de Baie-Comeau

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	61
Caractériser des habitats fauniques	63
Caractériser des populations fauniques.....	65
Traiter de l'information cartographique	67
Exploiter des technologies informatiques et numériques	69
Évaluer l'état de la faune et de ses habitats	71
Déterminer les conditions nécessaires à la conservation de la faune et de ses habitats	73
Assurer un accès sécuritaire aux territoires fauniques	75
Œuvrer dans des conditions d'isolement et de rusticité en milieu naturel	77
Appliquer la réglementation relative à la faune et aux territoires fauniques	79
Déterminer et implanter des mesures de mitigation, de compensation et de restauration de la faune et de ses habitats	81
Exploiter les ressources d'un territoire faunique	83
Établir le portrait d'une situation à l'aide de données statistiques	85
Évaluer le potentiel récréatif des ressources d'un territoire faunique.....	87
Assurer la productivité biologique optimale d'un territoire faunique à des fins d'exploitation.....	89
Assurer la réalisation d'activités cynégétiques et halieutiques ainsi que d'autres activités récréatives en territoire faunique	93
Effectuer des activités de gestion financière pour une petite organisation.....	95
Gérer du personnel dans une petite organisation.....	97
Effectuer des activités de gestion des ressources matérielles	99
Communiquer de l'information relative à la faune et aux territoires fauniques.....	101
Assurer la mise en place d'infrastructures en territoire faunique.....	103
Apporter un soutien technique dans un projet de recherche.....	105
Établir le plan directeur d'exploitation d'un territoire faunique	107
Concevoir un projet d'exploitation de la faune ou de ses habitats.....	109



145.B0

Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	89 2/3
Durée totale :	2 565 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 905 heures-contact

Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies à l'article 2 du *Règlement sur le régime des études collégiales* et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Mathématique 426

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 63 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 043J Analyser la fonction de travail.
- 043K Caractériser des habitats fauniques.
- 043L Caractériser des populations fauniques.
- 043M Traiter de l'information cartographique.
- 043N Exploiter des technologies informatiques et numériques.
- 043P Évaluer l'état de la faune et de ses habitats.
- 043Q Déterminer les conditions nécessaires à la conservation de la faune et de ses habitats.
- 043R Assurer un accès sécuritaire aux territoires fauniques.
- 043S Œuvrer dans des conditions d'isolement et de rusticité en milieu naturel.
- 043T Appliquer la réglementation relative à la faune et aux territoires fauniques.
- 043U Déterminer et implanter des mesures de mitigation, de compensation et de restauration de la faune et de ses habitats.
- 043V Exploiter les ressources d'un territoire faunique.
- 043W Établir le portrait d'une situation à l'aide de données statistiques.
- 043X Évaluer le potentiel récréatif des ressources d'un territoire faunique.
- 043Y Assurer la productivité biologique optimale d'un territoire faunique à des fins d'exploitation.
- 043Z Assurer la réalisation d'activités cynégétiques et halieutiques ainsi que d'autres activités récréatives en territoire faunique.
- 0440 Effectuer des activités de gestion financière pour une petite organisation.
- 0441 Gérer du personnel dans une petite organisation.
- 0442 Effectuer des activités de gestion des ressources matérielles.
- 0443 Communiquer de l'information relative à la faune et aux territoires fauniques.
- 0444 Assurer la mise en place d'infrastructures en territoire faunique.
- 0445 Apporter un soutien technique dans un projet de recherche.
- 0446 Établir le plan directeur d'exploitation d'un territoire faunique.
- 0447 Concevoir un projet d'exploitation de la faune ou de ses habitats.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15)

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

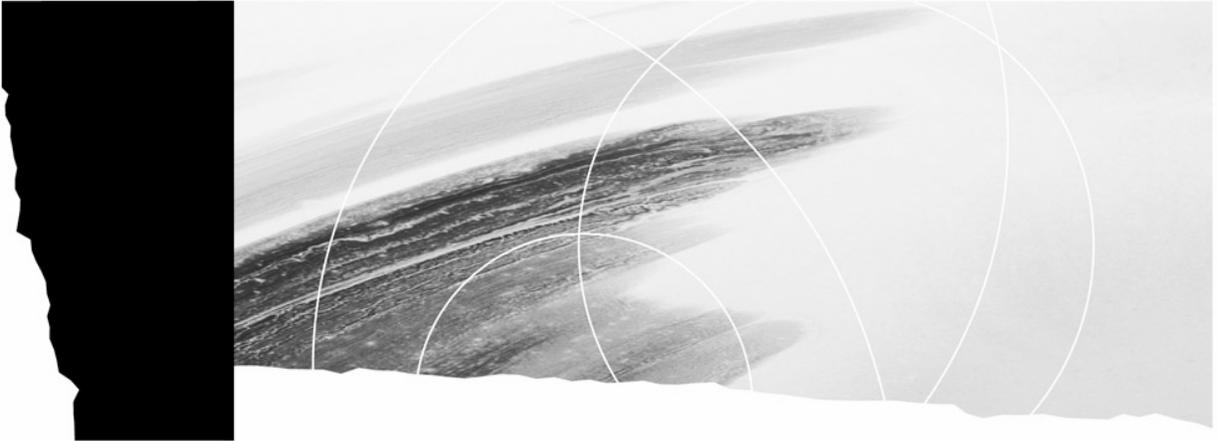
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime par la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l’étudiant ou l’étudiante s’ouvre aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l’être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui s’appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l’exercice rigoureux de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique, ce qui l’habitue à revoir sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l’étudiant ou à l’étudiante de développer l’aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0001

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 0007

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 000N

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. |
| 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. |
| 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 | Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 | Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 | Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. |
| 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir. | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. |
| 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. |
| 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

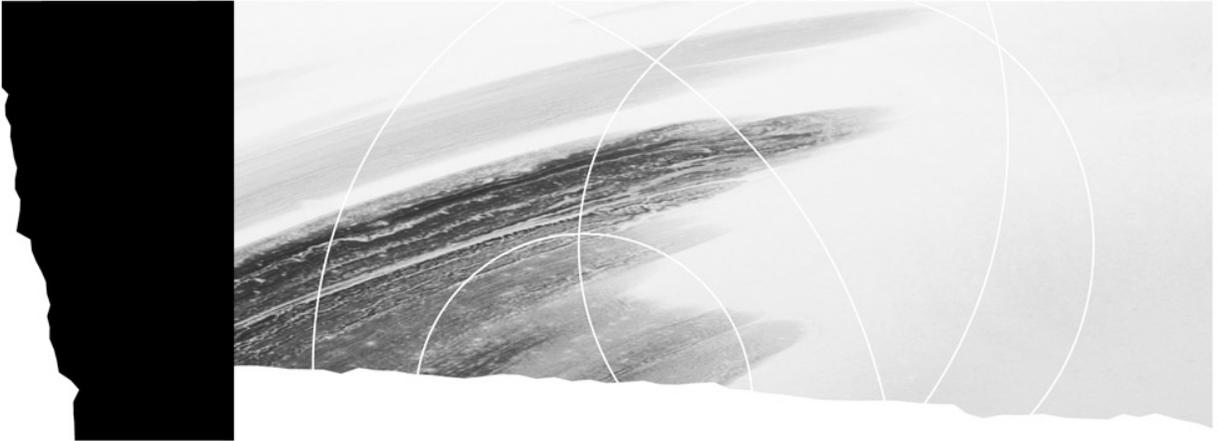
- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives de la formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* vise à former des techniciennes et des techniciens en aménagement cynégétique et halieutique.

Les personnes formées seront compétentes en aménagement et en gestion des ressources fauniques et de leurs habitats, dans un contexte d'exploitation durable. Le programme, comme son nom l'indique, se concentre sur les activités d'exploitation que sont la chasse et la pêche sportives, mais il tient compte également d'autres activités récréatives pratiquées en territoire faunique au Québec.

Le programme est donc résolument orienté vers l'exploitation, ce qui le distingue des autres programmes du secteur de formation. La ressource faunique et ses habitats ne sont objets d'étude que dans la mesure où ils peuvent être exploités rationnellement et non pour des raisons purement scientifiques. Les espèces étudiées sont donc principalement celles qui offrent des possibilités d'exploitation, que ce soit avec ou sans prélèvement. C'est dans cette optique que la formation comprend non seulement les compétences liées à la faune, mais aussi, de façon complémentaire, celles qui sont rattachées à l'aménagement d'équipement et d'infrastructures de même qu'à la gestion.

Dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée des ressources, le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* tient compte des pratiques garantissant la biodiversité et l'exploitation rationnelle de la ressource faunique. Ces préoccupations importantes rejoignent un nouveau modèle de gestion favorisant la création d'alliances entre les gouvernements et les acteurs du milieu.

Les techniciennes et techniciens en aménagement cynégétique et halieutique pourront jouer un rôle stratégique dans ce nouveau mode de gestion des ressources, puisque leur champ d'intervention se situe précisément entre la ressource faunique et le public.

Bien que la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) puisse tirer avantage d'engager des sortantes et sortants du programme à titre de techniciennes et techniciens de la faune ou encore d'agentes ou agents de protection de la faune, il convient de noter que le programme prépare plus particulièrement à travailler à titre de gestionnaire de pourvoires ou de zones d'exploitation contrôlée (zecs) ou de technicienne ou technicien dans une réserve faunique.

De plus, le programme vise aussi le développement d'une grande polyvalence, incluant l'utilisation des nouvelles technologies, notamment l'informatique et la géomatique, dans le but de permettre aux sortantes et sortants de travailler dans les différents contextes rattachés à l'exploitation de la ressource faunique. Tout au long de la formation, on verra à encourager et à favoriser l'autonomie, la créativité et la débrouillardise chez la future technicienne et le futur technicien.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.

- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer le souci d'une exploitation durable des ressources;
- développer le souci du maintien de la biodiversité;
- développer le souci de la gestion intégrée des ressources;
- accroître l'autonomie et la polyvalence.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences générales de la formation générale propre, qui sont liées aux besoins et aux champs d'intérêt dominants d'un groupe de programmes;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession;
- la durée et le nombre de compétences de chacune des composantes, et du programme dans son ensemble.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT CYNÉGÉTIQUE ET HALIEUTIQUE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES												
			Analyser la fonction de travail	Caractériser des habitats fauniques	Caractériser des populations fauniques	Traiter de l'information cartographique	Exploiter des technologies informatiques	Assurer un accès sécuritaire aux territoires fauniques	Œuvrer dans des conditions d'isolement et de rusticité en milieu naturel	Appliquer la réglementation relative à la faune et aux territoires fauniques	Établir le portrait d'une situation à l'aide de données statistiques	Effectuer des activités de gestion financière pour une petite organisation	Gérer du personnel dans une petite organisation	Effectuer des activités de gestion des ressources matérielles	Communiquer de l'information relative à la faune et aux territoires fauniques
Numéro de la compétence			1	2	3	4	5	8	9	10	13	17	18	19	20
	Évaluer l'état de la faune et de ses habitats	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déterminer les conditions nécessaires à la conservation de la faune et de ses habitats	7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déterminer et implanter des mesures de mitigation, de compensation et de restauration de la faune et de ses habitats	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Exploiter les ressources d'un territoire faunique	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Évaluer le potentiel récréatif des ressources d'un territoire faunique	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Assurer la productivité biologique optimale d'un territoire faunique à des fins d'exploitation	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Assurer la réalisation d'activités cynégétiques et halieutiques ainsi que d'autres activités récréatives en territoire faunique	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Assurer la mise en place d'infrastructures en territoire faunique	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Apporter un soutien technique dans un projet de recherche	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Établir le plan directeur d'exploitation d'un territoire faunique	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Concevoir un projet d'exploitation de la faune ou de ses habitats	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document Tableaux d'harmonisation *Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur.
- À partir de lois, de règlements et de normes.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance des divers milieux de travail en aménagement cynégétique et halieutique.
- Reconnaissance juste des différents cheminements de carrière et des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Distinction juste des responsabilités et des limites d'intervention de la fonction.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Caractériser des habitats fauniques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies et d'images satellites; de manuels de référence et de clefs d'identification; de collections de référence; d'instruments et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer une méthodologie de collecte d'information.

- Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature.
- Choix de périodes d'investigation propices.
- Choix judicieux des ressources humaines et matérielles.
- Utilisation optimale des ressources financières disponibles.
- Choix d'une méthode appropriée aux caractéristiques du territoire à examiner et aux objectifs.
- Choix d'une méthode statistique appropriée.

2 Recueillir de l'information sur la géologie d'un territoire.

- Relevé exact des caractères descriptifs pertinents du sol, de la composante minérale et des éléments du paysage.
- Interprétation juste de cartes, documents et clefs de classification thématiques.
- Appréciation juste des critères de classification usuels.
- Évaluation juste de l'abondance et de la distribution des composantes géologiques.

3 Recueillir de l'information sur la composante végétale d'un territoire.

- Identification juste des principales espèces et associations végétales.
- Relevé exact des caractères descriptifs pertinents de la composante végétale.
- Interprétation juste de cartes, documents et clefs de classification thématiques.
- Application juste des critères de classification usuels.
- Évaluation juste de l'abondance et de la distribution de la composante végétale.

- 4 Recueillir de l'information sur la composante hydrologique d'un territoire.
- Relevé exact des caractéristiques descriptifs pertinents de la composante hydrologique.
 - Interprétation juste de photographies aériennes, de cartes, de documents et de clefs de classification thématiques.
 - Évaluation juste des principaux paramètres et indices morphométriques et bathymétriques des plans d'eau.
 - Détermination juste des faciès et de la granulométrie fluviales.
 - Détermination juste des principaux paramètres physicochimiques des eaux de surface.
 - Appréciation juste des critères de classification usuels.
- 5 Traiter et analyser l'information recueillie.
- Compilation rigoureuse, complète et exacte des données.
 - Confection appropriée de cartes thématiques telles que les cartes bathymétriques, de distribution et d'abondance.
 - Mise en forme graphique appropriée des données pertinentes.
 - Traitement statistique approprié.
 - Établissement de liens pertinents entre les composantes de l'habitat, leur potentiel, les conditions du milieu et les contraintes existantes ou potentielles.
- 6 Synthétiser l'information.
- Pertinence de l'information retenue.
 - Synthèse, mise en forme et organisation pertinentes de l'information.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats compilés et les conclusions.
 - Conformité aux normes en vigueur.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Caractériser des populations fauniques.

Contexte de réalisation

- Pour des populations fauniques ciblées.
- À partir de lois, de règlements, de normes et d'un code de déontologie.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies et d'images-satellites; de manuels de référence et de clefs d'identification; de collections de référence; d'instruments et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer une méthodologie de collecte d'information.

- Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature.
- Choix de périodes d'investigation propices.
- Choix judicieux des ressources humaines et matérielles.
- Utilisation optimale des ressources financières disponibles.
- Choix d'une méthode appropriée aux caractéristiques du territoire à examiner, aux espèces ciblées et aux objectifs.
- Choix d'une méthode statistique appropriée.

2 Identifier les espèces qui composent la faune du territoire.

- Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature.
- Application correcte des méthodes d'inventaire et d'identification retenues.
- Compilation rigoureuse, complète et exacte des données.
- Identification appropriée des espèces de vertébrés terrestres, aviaires et aquatiques.
- Identification appropriée des invertébrés et des microorganismes.
- Pertinence des liens établis entre les caractéristiques anatomiques, morphologiques et éthologiques et la taxonomie.
- Détermination juste du taxon, en français et en latin, pour ce qui est de l'espèce, du genre et de la famille.

- 3 Recueillir et analyser de l'information relative aux exigences de la faune ciblée.
- Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature.
 - Application correcte des méthodes d'investigation.
 - Détermination juste des caractéristiques des habitats associés à une espèce.
 - Traitement statistique approprié.
 - Utilisation juste des indices spécifiques de la qualité des habitats.
 - Détermination juste des caractéristiques reproductives associées à une espèce.
 - Détermination juste des caractéristiques alimentaires associées à une espèce.
 - Détermination juste des caractéristiques de croissance associées à une espèce.
- 4 Recueillir et analyser de l'information relative à la dynamique de la faune ciblée.
- Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature.
 - Application correcte des méthodes d'investigation.
 - Reconnaissance des distributions géographiques spécifiques.
 - Traitement statistique approprié.
 - Détermination juste des facteurs de mortalité associés à une espèce.
 - Détermination juste des caractéristiques d'abondance et de production associées à une espèce.
 - Détermination juste des caractéristiques spatio-temporelles associées à une espèce.
 - Reconnaissance exacte des principaux éléments régissant, dans une population, les relations entre les individus d'une même espèce.
 - Reconnaissance exacte des principaux éléments régissant les relations entre les individus de populations allopatriques et multispécifiques.
- 5 Synthétiser l'information.
- Pertinence de l'information retenue.
 - Confection appropriée de cartes de distribution et d'abondance.
 - Synthèse, mise en forme et organisation pertinentes de l'information.
 - Établissement de liens pertinents entre les composantes des populations ciblées, leur potentiel, les contraintes existantes ou possibles et l'habitat.
 - Conformité aux normes en vigueur.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter de l'information cartographique.

Contexte de réalisation

- À l'aide de cartes topographiques, de photographies aériennes et d'orthophotographies; d'outils tels que des stéréoscopes, des planimètres, des curvimètres et autres; de documentation ainsi que de matériel informatique et géomatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se procurer des photographies aériennes ainsi que des cartes topographiques et thématiques.

- Choix d'une source d'information appropriée.
- Repérage exact sur une carte index des paramètres descriptifs des cartes thématiques.
- Détermination précise des caractéristiques désirées.
- Évaluation juste de la qualité des photographies et cartes.

2 Interpréter des photographies aériennes.

- Reconnaissance exacte des proportions selon l'échelle de représentation des photographies.
- Détermination exacte du relief.
- Détermination précise d'éléments physiques du territoire tels que le réseau hydrographique, la végétation et les éléments anthropiques.

3 Interpréter des cartes topographiques.

- Interprétation juste des symboles de la légende.
- Reconnaissance exacte des proportions selon l'échelle de représentation de la carte.
- Détermination exacte du relief selon les courbes de niveau.
- Détermination précise d'éléments physiques du territoire tels que le réseau hydrographique, la végétation et les éléments anthropiques.
- Détermination exacte de positions géographiques selon différents systèmes de coordonnées.

4 Réaliser des cartes thématiques à partir de cartes topographiques, de photographies aériennes et d'orthophotographies.

- Choix judicieux des points de concordance.
- Transfert précis des points de concordance sur les cartes.
- Reconnaissance juste des infrastructures et des éléments physiques de base du territoire.
- Tracé précis des éléments délimités sur les photographies et les orthophotographies.
- Utilisation correcte des procédés informatiques et géomatiques.

- 5 Réaliser des cartes thématiques à partir de données recueillies sur le terrain.
- Transposition exacte des données.
 - Choix de couleurs, motifs et symboles illustrant clairement l'information cartographiée.
 - Tracé précis des éléments délimités sur les photographies.
 - Utilisation correcte des procédés informatiques et géomatiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter des technologies informatiques et numériques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de documentation, d'équipement et de matériel informatique et numérique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Gérer son environnement informatique.

- Installation correcte de l'ordinateur et de ses périphériques.
- Installation correcte des applications.
- Personnalisation du bureau et des applications utilisées.
- Organisation efficace des fichiers.

2 Utiliser des applications de traitement de textes.

- Formatage conforme de documents.
- Création correcte de gabarits et de feuilles de style.
- Importation et intégration efficaces d'éléments divers.

3 Utiliser des outils informatisés de traitement statistique et de représentation de données.

- Conception de fiches informatisées pertinentes et utiles pour la collecte et la saisie de données.
- Format des fiches et des fichiers adapté aux paramètres de l'étude et au contexte particulier de leur utilisation.
- Validation correcte de la fonctionnalité des fiches.
- Saisie appropriée des données fournies.
- Utilisation efficace des fonctions de base du traitement statistique de l'application.
- Utilisation efficace des fonctions de base relatives à la création de tableaux croisés dynamiques et à la production de représentations graphiques.
- Transfert approprié de données vers des bases de données.
- Formulation correcte de requêtes à des fins d'exploitation de bases de données.

- 4 Utiliser différents appareils numériques à des fins d'exploitation d'images.
- Utilisation appropriée d'une caméra et d'un caméscope numérique, ainsi que d'un numériseur.
 - Transfert correct de données d'un GPS à un système informatique.
 - Saisie et traitement de base appropriés d'images diverses.
 - Importation et intégration efficaces d'images numériques dans différents types de fichiers.
- 5 Utiliser l'Internet et l'intranet à des fins de recherche et de communication.
- Accès efficace aux réseaux.
 - Utilisation sécuritaire des fonctions de partage de fichiers et de dossiers.
 - Utilisation efficace des moteurs de recherche.
 - Montage d'un répertoire de sites pertinents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Évaluer l'état de la faune et de ses habitats.

Contexte de réalisation

- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies et d'images satellites; de documentation; de collections de référence; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer la collecte de données relatives à un inventaire multiressources.

- Pertinence des éléments retenus au regard des objectifs poursuivis.
- Application d'une méthodologie appropriée de collecte et de compilation de données sur la végétation, la faune, la géologie et l'hydrologie.
- Utilisation appropriée des instruments d'analyse et d'échantillonnage.
- Relevé et compilation exacts des caractères descriptifs.
- Interprétation juste des indices de présence faunique.

2 Analyser la qualité des habitats.

- Détermination juste du niveau d'adéquation entre les résultats d'investigations obtenus et les données de référence pertinentes, notamment les indices de qualité de l'habitat (IQH).
- Évaluation juste des facteurs limitants.

3 Analyser l'état des populations.

- Détermination juste du niveau d'adéquation entre les résultats d'investigations obtenus et les données de référence d'abondance, d'alimentation, de reproduction, de croissance et de production au regard de chacune des espèces ciblées.
- Évaluation juste des facteurs limitants.

- 4 Procéder au diagnostic et à la production du rapport d'évaluation.
- Diagnostic juste.
 - Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Synthèse numérique et cartographique précise des résultats compilés.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats colligés, les conclusions et les recommandations.
 - Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.
 - Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déterminer les conditions nécessaires à la conservation de la faune et de ses habitats.

Contexte de réalisation

- Pour une population faunique et un habitat ciblés.
- À partir de lois et règlements.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies et d'images satellites; de documentation; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les facteurs naturels pouvant avoir un impact significatif sur la population faunique et son habitat.

- Utilisation, sur place ou ailleurs, d'une méthodologie appropriée de collecte de données et d'évaluation des facteurs et impacts.
- Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
- Relevé exact et complet des caractères descriptifs des facteurs naturels et des impacts sur les populations et les habitats fauniques.
- Établissement de liens justes entre les facteurs naturels et leurs impacts sur les populations et les habitats fauniques.

2 Reconnaître les facteurs anthropiques pouvant avoir un impact significatif sur la population faunique et son habitat.

- Utilisation, sur place ou ailleurs, d'une méthodologie appropriée de collecte de données et d'évaluation des facteurs et impacts.
- Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
- Relevé exact et complet des caractères descriptifs des facteurs anthropiques et des impacts sur les populations et les habitats fauniques.
- Établissement de liens justes entre les facteurs anthropiques et leurs impacts sur les populations et les habitats fauniques.

- 3 Établir des niveaux de tolérance en ce qui concerne les impacts négatifs sur la population faunique et son habitat.
 - Utilisation d'une méthodologie appropriée de collecte de données.
 - Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
 - Établissement de liens justes entre les résultats des rapports d'investigation et les critères usuels reconnus.
 - Détermination juste des modalités et niveaux d'exploitation favorisant la conservation de la ressource.

- 4 Déterminer les moyens à prendre pour assurer la pérennité de la ressource.
 - Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
 - Établissement juste d'indices de qualité de la population et de l'habitat.
 - Pertinence des lois, règlements et pratiques anthropiques retenus au regard de la conservation de la ressource ciblée.
 - Pertinence de l'information transmise aux acteurs concernés.

- 5 Produire un rapport.
 - Présentation détaillée des conditions de conservation de la population faunique et de son habitat.
 - Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats colligés, les conclusions et les recommandations.
 - Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.
 - Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assurer un accès sécuritaire aux territoires fauniques.

Contexte de réalisation

- En milieu naturel et en toutes saisons.
- En situation d'isolement.
- Pour le public et le personnel.
- À l'aide d'une trousse de premiers soins, d'équipement et de documentation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Anticiper les contingences liées aux rigueurs climatiques.</p> <p>2 Minimiser les risques liés à la faune, en particulier aux insectes piqueurs.</p> <p>3 Prévenir les intoxications et les réactions allergiques.</p> <p>4 Adopter des comportements sécuritaires par rapport aux risques d'incendies en forêt.</p> <p>5 Prévenir les risques liés à l'utilisation de matières dangereuses.</p> <p>6 Administrer les premiers soins.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification attentive des prévisions météorologiques. • Prise en considération des conditions climatiques dans le choix de l'habillement, de l'horaire de travail, du ravitaillement, du logement et des déplacements. • Application rigoureuse des règles usuelles de prévention des attaques. • Utilisation de moyens de défense appropriés en cas d'attaque. • Manipulation et conservation appropriées des aliments. • Vérification des antécédents médicaux spécifiques. • Intervention rapide et appropriée. • Vérification attentive des indices d'inflammabilité et des prévisions météorologiques. • Respect des règles de sécurité dans l'allumage de feux à ciel ouvert. • Application correcte des techniques d'attaque initiale des incendies de forêt. • Interprétation correcte des fiches signalétiques du SIMDUT. • Respect des règles de sécurité relatives à la manipulation d'appareils au propane et aux émanations de monoxyde de carbone. • Reconnaissance juste des principaux symptômes de défaillance d'une personne. • Application correcte des techniques de premiers soins en milieu isolé. |
|--|--|

Code : 043R

- 7 Effectuer des manœuvres de recherche, de sauvetage et d'évacuation.
- Respect du plan d'urgence.
 - Application judicieuse des techniques de recherche, de sauvetage et d'évacuation.
 - Coordination efficace de ses actions et de celles des instances concernées.
- 8 Colliger l'information relative aux incidents.
- Description exacte des événements, des mesures prises et des résultats.
 - Utilisation des formulaires appropriés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Œuvrer dans des conditions d'isolement et de rusticité en milieu naturel.

Contexte de réalisation

- À l'aide de cartes topographiques et bathymétriques, de photographies aériennes et d'équipement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cohabiter et travailler en équipe en milieu naturel.

- Intégration harmonieuse au groupe de travail.
- Démonstration de tolérance et de solidarité à l'égard des membres du groupe.

2 S'orienter en milieu naturel.

- Utilisation appropriée de cartes, de photographies aériennes, de la boussole et du GPS.
- Établissement précis de sa position sur la carte.
- Détermination correcte de l'azimut et de la distance par rapport à une position sur la carte.
- Évaluation juste des distances en milieu naturel.
- Établissement juste d'une position selon un système de coordonnées.
- Reconnaissance exacte des repères naturels.
- Prise en considération des contraintes du terrain.

3 Se déplacer en milieu naturel.

- Choix judicieux et utilisation efficace et sécuritaire des moyens de déplacement.
- Respect des règles de conduite des véhicules et des embarcations.

4 Subvenir à ses besoins en matière de logement, de nourriture et de sécurité.

- Choix judicieux du type d'hébergement et du site de campement, le cas échéant.
- Détermination juste du type et de la quantité de nourriture nécessaire.
- Évaluation juste de la quantité de combustible nécessaire.
- Prévision et utilisation appropriées de l'outillage et de l'équipement.

5 Utiliser des moyens de télécommunications de brousse.

- Utilisation correcte des appareils.
- Établissement d'un protocole de communication avec des correspondants.
- Respect des codes usuels en matière de télécommunication de brousse.

- 6 Appliquer des techniques de survie.
- Établissement d'un sentiment de cohésion entre les personnes en cause.
 - Démarrage d'un feu dans des conditions difficiles.
 - Mise en place d'un réflecteur de chaleur efficace.
 - Construction d'un abri temporaire, à partir de matériaux divers.
 - Gestion appropriée des réserves de nourriture, d'eau et de combustible.
 - Mise en place d'un système de signalisation d'urgence approprié à la situation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer la réglementation relative à la faune et aux territoires fauniques.

Contexte de réalisation

- À partir de lois et règlements.
- À l'aide de documentation et de matériel.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Analyser le contexte réglementaire relatif à la faune, à la forêt, à la gestion du territoire et à la protection de l'environnement.</p> <p>2 Distinguer les paliers de juridiction des différents gouvernements et organismes.</p> <p>3 S'assurer du respect de la réglementation régissant l'exploitation de la faune et des territoires fauniques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte de la réglementation ayant une incidence sur l'exploitation de la faune et des territoires fauniques. • Utilisation appropriée des méthodes de recherche d'information dans la documentation légale et réglementaire. • Association précise des règlements applicables aux différentes situations. • Association juste des juridictions aux différents paliers de gouvernement. • Reconnaissance exacte des différents organismes intervenant dans la protection et l'exploitation de la faune et des territoires fauniques. • Respect strict des limites légales de son intervention. • Adoption d'une approche éducative dans les relations avec le public. • Sensibilisation du public au bien-fondé de la réglementation. • Respect de la réglementation pertinente. • Intégration harmonieuse des exigences réglementaires dans l'ensemble de ses interventions. |
|--|--|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déterminer et implanter des mesures de mitigation, de compensation et de restauration de la faune et de ses habitats.

Contexte de réalisation

- À partir de lois et règlements et de procédures normalisées.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies, d'images satellites et de photographies; de documentation; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les dommages causés à la faune ou à ses habitats.

- Utilisation d'une méthodologie appropriée de collecte de données ainsi que de relevé et d'évaluation des dommages.
- Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
- Relevé exact et complet des caractères descriptifs des dommages subis.
- Établissement de liens justes entre les données et les échantillons recueillis et les dommages causés.
- Reconnaissance juste des dommages.

2 Déterminer les causes de la perturbation.

- Utilisation d'une méthodologie appropriée de collecte de données, ainsi que de relevé et d'évaluation des causes du dommage.
- Relevé des éléments pertinents au regard des objectifs poursuivis.
- Relevé exact et complet des caractères descriptifs des indicateurs potentiels de perturbation.
- Établissement de liens justes entre les résultats de l'investigation et les causes réelles de perturbation.
- Justesse du diagnostic.

3 Déterminer des mesures d'urgence à mettre en place, le cas échéant.

- Évaluation juste de la priorité temporelle de l'intervention.
- Choix judicieux de la mesure d'intervention à prendre, compte tenu de sa priorité temporelle et de sa nature.

- | | |
|--|---|
| 4 Déterminer les mesures d'aménagement appropriées à la situation. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé documentaire pertinent d'études de cas, de techniques d'aménagement et de procédures normalisées.• Distinction juste des types de procédures d'interventions (mitigation, compensation, restauration).• Pertinence des mesures retenues compte tenu des causes de la perturbation et de la problématique d'intervention. |
| 5 Procéder aux interventions d'aménagement retenues. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence des interventions.• Détermination juste des besoins en ressources matérielles et humaines.• Respect de la réglementation applicable.• Pertinence temporelle des interventions.• Efficacité des interventions. |
| 6 Produire un rapport d'intervention. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.• Synthèse numérique et cartographique précise des résultats compilés.• Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats compilés, les conclusions et les recommandations.• Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.• Qualité des présentations orale et écrite. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter les ressources d'un territoire faunique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte d'exploitation durable et de maintien de la biodiversité.
- À partir de procédures normalisées; de lois et règlements; de normes et d'un code de déontologie.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes et d'orthophotographies; de documentation; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Colliger l'information disponible sur les ressources du territoire faunique ainsi que sur les activités récréatives pouvant y être associées.

- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Relevé documentaire exact et complet des caractères descriptifs de la ressource en place et des activités récréatives pouvant y être associées.

2 Déterminer les paramètres permettant une exploitation durable des ressources.

- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Choix de paramètres appropriés au potentiel d'exploitation de la ressource et conformes aux pratiques d'exploitation durable.
- Établissement de liens justes entre la ressource disponible, les paramètres et le potentiel d'exploitation cynégétique, halieutique ou lié à d'autres activités récréatives en territoire faunique.

- 3 Déterminer des méthodes d'exploitation pour des activités avec et sans prélèvement.
- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
 - Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Prise en considération des goûts et des champs d'intérêt des utilisatrices et utilisateurs.
 - Établissement de liens justes entre la ressource disponible, les paramètres d'exploitation retenus et les méthodes potentielles d'exploitation.
 - Respect des lois, des règlements, des normes et du code de déontologie appropriés.
 - Choix de méthodes d'exploitation appropriées au potentiel d'exploitation de la ressource en place et conformes aux pratiques d'exploitation durable.
 - Établissement pertinent des contingents et des périodes d'exploitation.
- 4 Assurer le suivi et le contrôle des activités d'exploitation.
- Mise en place d'un système approprié de contrôle de l'exploitation de la ressource.
 - Contrôle suffisant de la sécurité dans la pratique des activités.
 - Mise en place d'une procédure appropriée de collecte de données d'exploitation.
 - Mise en place d'une procédure efficace de validation des données recueillies.
 - Compilation et mise en forme correctes de l'information recueillie.
 - Traitement et interprétation appropriés des données d'exploitation.
- 5 Établir un diagnostic d'exploitation.
- Estimation juste du degré d'exploitation.
 - Mise en relation juste des impacts de l'exploitation, des objectifs d'exploitation et des principes de l'exploitation durable.
 - Choix pertinent des activités, des méthodes et des degrés d'exploitation compte tenu des données obtenues et du développement durable de la ressource.
- 6 Produire un rapport d'exploitation.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Synthèse numérique et cartographique précise des résultats compilés.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats compilés, les conclusions et les recommandations.
 - Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.
 - Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir le portrait d'une situation à l'aide de données statistiques.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte de travaux appliqués au milieu naturel : recherche, aménagement du territoire, gestion des ressources, etc.
- Sous la supervision de la personne responsable des travaux.
- À partir de données brutes ou prétraitées ayant trait aux principaux aspects de la situation à l'étude, d'une hypothèse de travail déjà formulée et d'une description générale de la situation.
- À l'aide des outils nécessaires, incluant les logiciels appropriés, et de toute la documentation nécessaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Effectuer la saisie informatisée des données. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation de requêtes adéquates en fonction des bases de données. • Utilisation adéquate des applications appropriées, incluant le formatage du chiffrier. • Saisie précise et complète des données. |
| 2 Vérifier la validité des données fournies. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage des biais liés à la collecte des données. • Évaluation juste du degré de précision et de pertinence des mesures fournies. • Rejet des données non valides et non pertinentes pour la poursuite des travaux. |
| 3 Déterminer la nature du traitement statistique nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation correcte des échantillons : types d'échantillons, types de paramètres et types de distributions. • Sélection des traitements et des tests statistiques en fonction de la nature des données et de l'hypothèse de départ. |
| 4 Effectuer les traitements statistiques prévus. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des fonctions statistiques appropriées. • Sélection des variables pertinentes. • Exécution adéquate des fonctions sélectionnées et exactitude des calculs. |

- 5 Assurer la mise en forme et la présentation graphique des données.
- Sélection du mode de présentation graphique le plus approprié.
 - Qualité des tableaux :
 - pertinence des données présentes;
 - prise en compte des paramètres appropriés (structure, organisation et lisibilité facilitant l'interprétation).
 - Qualité des figures :
 - présentation des points saillants;
 - conformité aux normes de présentation.
- 6 Analyser et interpréter les résultats obtenus.
- Définition correcte des différentes notions statistiques et de la terminologie utilisée.
 - Justesse des explications relatives aux traitements statistiques effectués.
 - Degré adéquat de précision et de signification des résultats présentés.
 - Justesse de l'interprétation compte tenu de la problématique de départ.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Évaluer le potentiel récréatif des ressources d'un territoire faunique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte d'exploitation durable et de maintien de la biodiversité.
- À partir de procédures normalisées; de lois et règlements; de normes et d'un code de déontologie
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies, d'images satellites et de photographies; de documentation; de collections de référence; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Faire l'inventaire des ressources disponibles.

- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Relevés documentaires des caractères descriptifs des ressources offrant un potentiel de mise en valeur tels la faune, la flore, les paysages, l'hydrologie, la géologie et les infrastructures en place.

2 Déterminer les potentiels du point de vue des activités récréatives.

- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Établissement de liens justes entre les ressources disponibles, les contraintes de mise en valeur et le potentiel d'exploitation cynégétique, halieutique ou lié à d'autres activités récréatives.

3 Discerner les besoins et champs d'intérêt des utilisatrices et utilisateurs actuels et potentiels.

- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Établissement de liens justes entre les informations colligées et les besoins et champs d'intérêt des utilisatrices et utilisateurs actuels et potentiels.
- Détermination pertinente des priorités.

- 4 Reconnaître les modes et les tendances en matière de loisirs de pleine nature.
- Choix approprié des moyens et des sources d'information.
 - Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Établissement de liens justes entre l'information colligée et les besoins et champs d'intérêt des utilisatrices et utilisateurs actuels et potentiels.
 - Détermination pertinente des priorités.
- 5 Établir des priorités quant aux ressources à exploiter à des fins récréatives.
- Détermination pertinente du type et du degré d'exploitation que chacune des ressources peut soutenir dans le respect d'une exploitation durable et de la protection de la biodiversité.
 - Sélection judicieuse du type d'activité et détermination appropriée de l'ampleur compte tenu de l'information colligée.
 - Pertinence des priorités en regard des objectifs poursuivis.
- 6 Produire un rapport.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Synthèse numérique et cartographique précise des résultats compilés.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats compilés, les conclusions et les recommandations.
 - Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.
 - Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assurer la productivité biologique optimale d'un territoire faunique à des fins d'exploitation.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte d'exploitation durable et de maintien de la biodiversité.
- À partir de lois et règlements, de normes et d'un code de déontologie.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies, d'images satellites et de photographies; de manuels de référence, notamment sur les indices de qualité de l'habitat (IQH), et de guides normatifs des bonnes pratiques forestières et agricoles; d'instruments et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cibler des espèces à mettre en valeur.

- Relevé approprié et utilisation judicieuse des documents pertinents dans la littérature .
- Évaluation juste du potentiel d'exploitation des espèces ciblées.
- Évaluation juste de la capacité de support des habitats du territoire en regard de ces espèces .
- Évaluation juste de la demande faunique actuelle et prospective en regard des espèces ciblées.
- Détermination juste des synergies potentiellement avantageuses à développer.
- Choix pertinent des espèces ciblées.

2 Déterminer des facteurs limitants.

- Relevé approprié et utilisation judicieuse des documents pertinents dans la littérature .
- Investigation pertinente sur place ou ailleurs.
- Détermination juste des facteurs limitants et de leur importance au regard de chacune des espèces à mettre en valeur.
- Hiérarchisation appropriée des facteurs limitants.

- | | |
|--|--|
| <p>3 Introduire des espèces cibles dans des habitats naturellement propices, mais non colonisés par ces dernières.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature. • Inventaire pertinent des habitats à potentiel intéressant. • Respect des lois et règlements applicables. • Détermination juste du niveau d'adéquation entre les résultats d'investigation obtenus et les espèces ciblées. • Pertinence du choix des espèces retenues. • Bonne méthodologie d'introduction. • Gain de productivité approprié. |
| <p>4 Appliquer des moyens permettant l'accroissement de l'offre faunique relative aux espèces cibles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé approprié et utilisation judicieuse des documents pertinents dans la littérature . • Respect des lois, règlements et codes de déontologie appropriés. • Application de moyens pertinents afin d'éliminer ou de réduire les facteurs limitants. • Représentation appropriée auprès des responsables de l'application des règles d'intervention en vue d'une bonne pratique forestière et agricole. • Application pertinente des synergies potentiellement avantageuses. • Gain de productivité approprié. |
| <p>5 Appliquer un système de surveillance des impacts des interventions effectuées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé approprié et utilisation judicieuse des documents pertinents dans la littérature . • Utilisation appropriée d'un système pertinent visant à colliger les détails de chaque intervention effectuée. • Utilisation appropriée d'un système pertinent le suivi de la ressource biologique. • Utilisation adéquate d'un système approprié de suivi des impacts sur les utilisateurs et utilisatrices. |
| <p>6 Traiter et analyser l'information recueillie.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Compilation rigoureuse, complète et exacte des données. • Confection appropriée de cartes, notamment de cartes de distribution et d'abondance. • Mise en forme graphique appropriée des données pertinentes. • Traitement statistique approprié. • Établissement de liens pertinents entre les interventions effectuées, les composantes des populations ciblées et les utilisateurs et utilisatrices. • Évaluation juste de l'impact de l'intervention sur les populations non ciblées. |

7 Procéder au diagnostic et à la production du rapport d'intervention.

- Pertinence de l'information retenue.
- Conformité aux normes en vigueur.
- Synthèse, mise en forme et organisation pertinentes de l'information.
- Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats obtenus, les conclusions et les recommandations.
- Diagnostic approprié quant à la pertinence de l'intervention et à sa rentabilité.
- Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assurer la réalisation d'activités cynégétiques et halieutiques ainsi que d'autres activités récréatives en territoire faunique.

Contexte de réalisation

- À partir des lois et règlements.
- À l'aide de cartes topographiques et bathymétriques; de documentation; d'équipement tels que les armes de chasse, les engins de capture, le matériel de déplacement, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cerner les besoins de la clientèle.

- Détermination exacte des caractéristiques, des champs d'intérêt et des goûts de la clientèle.
- Évaluation juste des besoins et des contraintes liées à la condition physique et psychologique de la clientèle.

2 Expérimenter des activités dans le but d'en évaluer la pertinence.

- Collecte de données pertinentes.
- Vérification préventive des armes de chasse.
- Utilisation appropriée et sécuritaire du matériel et de l'équipement.
- Évaluation juste des exigences de chaque activité.
- Respect des techniques propres à chaque activité.

3 Choisir des activités.

- Choix d'activités correspondant aux besoins exprimés.
- Prise en considération des prévisions météorologiques.
- Prise en considération du potentiel d'exploitation du territoire.
- Détermination correcte des sites sur lesquels les activités seront réalisées.

4 Planifier des itinéraires.

- Détermination juste des voies et des moyens d'accès.
- Évaluation réaliste du mode de déplacement et de la durée des déplacements.
- Représentation cartographique appropriée du trajet retenu.

- | | |
|---|---|
| 5 Prévoir les besoins en matière d'hébergement. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification attentive de la disponibilité et des contingences concernant l'hébergement. |
| 6 Prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires. | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation exacte des tâches à effectuer et du personnel nécessaire.• Prévision juste de l'équipement individuel et collectif. |
| 7 Prévoir les permis et les autorisations nécessaires. | <ul style="list-style-type: none">• Obtention des pièces exigées.• Suivi administratif approprié. |
| 8 Mesurer le degré de satisfaction de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation de moyens de collecte de données efficaces.• Consultation attentive des comptes-rendus.• Prise en considération des commentaires de la clientèle. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des activités de gestion financière pour une petite organisation.

Contexte de réalisation

- Pour une petite organisation de services.
- À partir de principes comptables généralement reconnus, de données historiques et de pièces justificatives.
- À l'aide de tables financières, de formulaires et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Inscrire les opérations comptables dans les journaux appropriés.

- Collecte de données pertinentes.
- Détermination exacte des journaux comptables concernés par une opération.
- Traitement approprié des montants en cause.
- Détermination correcte de l'effet de l'opération sur les différents comptes.
- Application d'une méthode de travail efficace et rigoureuse.

2 Préparer la paie du personnel.

- Calcul exact du salaire ainsi que des retenues relatives aux impôts et aux avantages sociaux.
- Présentation correcte des calculs.

3 Effectuer les remises gouvernementales.

- Utilisation des formulaires appropriés.
- Application correcte de la procédure de calcul des taxes et des retenues à la source.
- Respect des échéanciers.

4 Établir et gérer un budget.

- Collecte de données pertinentes.
- Calcul exact des montants en cause.
- Classification pertinente des revenus et des dépenses.
- Réalisme des hypothèses.
- Ajustement correct des prévisions.

5 Déterminer le prix d'un produit-service.

- Détermination des coûts pertinents.
- Classification correcte des coûts fixes et variables.
- Utilisation d'une méthode de calcul appropriée.

6 Évaluer la rentabilité d'une petite organisation.

- Appréciation juste de la valeur informationnelle de données financières.
- Application correcte de méthodes de calcul.
- Précision et cohérence de l'évaluation.

7 Concevoir un projet de financement.

- Détermination exacte des besoins en matière de fonds.
- Reconnaissance des sources de financement conventionnelles.
- Calcul exact du coût d'un financement.
- Relevé des programmes de soutien financier et de leurs critères d'admissibilité.
- Présentation correcte d'un scénario de financement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Gérer du personnel dans une petite organisation.

Contexte de réalisation

- À partir de lois, de règlements et de contrats de travail.
- Dans un contexte d'interaction.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Participer à l'engagement et à l'intégration du personnel.

- Appréciation juste des besoins de personnel.
- Analyse complète des tâches des postes à pourvoir.
- Établissement correct des critères de sélection.
- Utilisation appropriée des sources de recrutement.
- Utilisation appropriée des outils de sélection.
- Recommandation éclairée concernant le choix du candidat ou de la candidate à retenir.
- Établissement d'un plan d'accueil et de formation approprié au nouveau personnel.

2 Assurer la formation du personnel.

- Définition juste des besoins de formation.
- Application correcte du processus de gestion d'un programme de formation.

3 Évaluer le rendement du personnel.

- Participation à la conception d'outils d'évaluation du rendement.
- Application correcte du processus d'évaluation du rendement.
- Évaluation juste et équitable du rendement.
- Traitement détaillé des données sur l'évaluation du rendement du personnel.
- Utilisation appropriée des techniques de communication au moment des rencontres d'évaluation.
- Rétroaction continue fournie au personnel.

4 Diriger des équipes de travail.

- Détermination exacte des tâches à effectuer.
- Prise en considération des normes du travail.
- Établissement complet d'horaires de travail.
- Répartition appropriée des tâches.
- Reconnaissance juste des rôles et des comportements des membres d'une équipe de travail.
- Traitement efficace des plaintes et conflits.
- Adaptation appropriée de son style de gestion.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des activités de gestion des ressources matérielles.

Contexte de réalisation

- À partir de l'équipement, des infrastructures en place et de règlements.
- À l'aide des ressources disponibles; de documentation; de matériel conventionnel, d'outils et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités.

- Détermination précise du type et de la quantité d'équipement nécessaires.
- Évaluation juste des infrastructures nécessaires.
- Prise en considération des demandes de la clientèle et du potentiel d'exploitation des ressources du milieu.

2 Tenir à jour un inventaire des ressources matérielles.

- Consignation minutieuse des ressources disponibles.
- Attribution d'un code numérique approprié à chaque article.

3 Assurer l'approvisionnement en ressources matérielles.

- Préparation précise et appropriée des appels d'offres.
- Évaluation juste des soumissions.
- Choix judicieux des fournisseurs.
- Respect du budget au moment des achats.

4 Contracter les assurances nécessaires.

- Évaluation juste des risques.
- Choix d'une protection appropriée.
- Respect du budget.

5 Assurer l'entretien des ressources matérielles.

- Entreposage correct et soigné de l'équipement, notamment de l'appareillage scientifique.
- Entretien préventif approprié des infrastructures.
- Entretien courant approprié de l'équipement.
- Réparation correcte des bris.
- Respect des exigences réglementaires et de son mandat.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de l'information relative à la faune et aux territoires fauniques.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte de la production d'un rapport, d'une activité éducative ou de sensibilisation ou d'une activité promotionnelle et publicitaire.
- À l'aide d'un modèle-type de processus de communication et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer le public cible concerné par un contenu informationnel.

- Reconnaissance exacte des particularités d'un public et du contexte.
- Choix du support médiatique approprié.

2 Élaborer un programme d'information.

- Détermination précise de l'objet du programme.
- Adaptation de la communication au public cible.
- Choix pertinent de moyens écrits et audiovisuels.
- Efficacité et pertinence de l'information.
- Vulgarisation appropriée du contenu.
- Utilisation d'un vocabulaire approprié.
- Application correcte des règles et principes de la communication écrite et audiovisuelle.
- Utilisation appropriée des médias.
- Utilisation appropriée des moyens promotionnels et publicitaires.

3 Animer une rencontre.

- Détermination précise de l'objet de l'activité.
- Structure appropriée du déroulement de l'activité.
- Utilisation de techniques d'animation pertinentes.
- Application méthodique des règles de fonctionnement en groupe.

4 Évaluer l'efficacité d'un programme d'information.

- Choix de moyens et de mesure appropriés.
- Révision précise des éléments du programme.
- Détermination juste des conditions favorables et défavorables à l'atteinte de l'objectif.
- Ajustement approprié du programme.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Assurer la mise en place d'infrastructures en territoire faunique.

Contexte de réalisation

- À partir d'un projet; de lois et règlements; du Code de gestion des pesticides; du Code du bâtiment; d'un schéma d'aménagement d'une municipalité régionale de comté et des normes d'intervention dans les forêts du domaine public.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes et d'orthophotographies; de documentation; de matériel, d'équipement et d'outils informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir un site.

- Choix judicieux en fonction du type d'infrastructure.
- Évaluation juste des caractéristiques du site du point de vue pédologique, topographique, climatique, hydrographique et faunique.
- Prise en considération des voies d'accès existantes et projetées.
- Prise en considération des facteurs favorisant la concentration d'insectes piqueurs.

2 Déterminer la réglementation applicable.

- Prise en considération des exigences environnementales et des normes de construction.
- Formulation appropriée des demandes de permis.

3 Déterminer les caractéristiques des infrastructures projetées.

- Concordance entre les caractéristiques déterminées et l'usage projeté.
- Intervention appropriée dans la production des plans et devis.
- Choix d'un système approprié d'approvisionnement en eau.
- Choix judicieux d'un système de traitement et d'évacuation des eaux usées.
- Choix de sources d'approvisionnement énergétique appropriées.

4 Déterminer les modalités de réalisation des infrastructures.

- Évaluation juste de la pertinence de confier les travaux en sous-traitance.
- Respect des limites de son champ d'intervention.
- Rédaction soignée des appels d'offres, s'il y a lieu.

5 Réaliser ou superviser les travaux.

- Choix judicieux du sous-traitant, le cas échéant.
- Respect des plans et devis.
- Respect des normes.
- Utilisation sécuritaire et appropriée du matériel, de l'équipement et des outils.
- Suivi attentif du déroulement et de l'achèvement des travaux.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apporter un soutien technique dans un projet de recherche.

Contexte de réalisation

- À l'intérieur des limites de son champ de compétences.
- En collaboration avec les autres membres de l'équipe de recherche.
- À partir de lois et règlements; de normes et d'un code de déontologie.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies, d'images satellites et de photographies; de manuels de référence; d'instruments et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Participer à la conception d'un protocole de recherche.

- Relevé documentaire approprié.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
- Détermination juste des contraintes et des solutions.
- Établissement d'une méthodologie d'investigation pertinente compte tenu des objectifs poursuivis et des contraintes relevées.
- Conformité de la démarche scientifique.
- Respect des lois, des règlements et du code de déontologie.

2 Appliquer un protocole de recherche.

- Interprétation juste de l'information écrite relative aux procédures à exécuter.
- Application conforme et rigoureuse des procédures.
- Application stricte de la démarche scientifique.

- | | |
|--|---|
| 3 Participer à la mise en place du cadre opérationnel. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection et formation appropriées de l'équipe de recherche. • Application correcte des procédures. • Préparation appropriée des appels d'offres d'équipement et de services. • Précision des consignes d'utilisation de l'équipement. • Adaptation appropriée de l'équipement et des procédures. • Établissement de la logistique appropriée de déplacement, d'hébergement, d'alimentation et de sécurité en ce qui concerne l'équipe de recherche. • Manifestation de débrouillardise et d'autonomie. |
| 4 Procéder à la collecte de données. | <ul style="list-style-type: none"> • Application conforme des procédures d'échantillonnage et de prélèvement à caractère abiotique et biotique. • Application conforme des protocoles d'enquête auprès des personnes sondées. • Compilation rigoureuse, complète et exacte de l'information, en conformité avec le protocole. • Manifestation d'adaptation et d'initiative. • Application stricte de la démarche scientifique, notamment en signalant et en décrivant toute modification au protocole d'origine lors de la collecte de données. |
| 5 Procéder à des analyses. | <ul style="list-style-type: none"> • Application conforme des méthodes d'analyse de résultats, d'échantillons, de spécimens et d'artéfacts. • Conformité et préparation appropriée du matériel d'analyse. • Compilation rigoureuse, complète et exacte des résultats, en conformité avec le protocole. • Application stricte de la démarche scientifique, notamment au regard de l'exactitude et de la précision de l'information colligée. |
| 6 Collaborer à la rédaction du rapport de recherche. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information retenue. • Conformité aux normes en vigueur. • Synthèse, mise en forme et organisation pertinentes de l'information. • Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats obtenus, les conclusions et les recommandations. • Qualité de la présentation écrite et orale. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir le plan directeur d'exploitation d'un territoire faunique.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte d'exploitation durable et de maintien de la biodiversité.
- À partir de procédure normalisées; de lois et règlements; de normes et d'un code de déontologie.
- À l'aide de cartes topographiques et thématiques, de photographies aériennes, d'orthophotographies, d'images satellites et de photographies; de documentation; d'équipement et de matériel informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Brosser le portrait de la situation sur le territoire.

- Synthèse pertinente des connaissances disponibles sur le milieu biophysique et l'offre faunique.
- Description appropriée des infrastructures d'accès et d'accueil.
- Description juste de la demande.
- Présentation pertinente des exigences de protection et du cadre réglementaire.
- Description juste des principaux facteurs limitant l'exploitation et du potentiel de mise en valeur des principales ressources.
- Relevé exact des sous-traitants en ce qui concerne les services rattachés à la pratique d'activité.
- Détermination juste des besoins.

2 Déterminer les objectifs à atteindre.

- Prise en considération du portrait de la situation sur le territoire et du cadre du mandat.
- Détermination précise de la situation et des résultats désirés.
- Objectifs pertinents et réalistes.

- 3 Déterminer les actions à réaliser.
- Détermination des actions possibles pour l'atteinte de chaque objectif visé.
 - Évaluation juste des coûts de chaque action.
 - Prise en considération des objectifs généraux, des ressources disponibles, des bénéfices anticipés, des échéances, du suivi nécessaire et du cadre réglementaire.
 - Formulation appropriée de projets, d'activités et de moyens ou de mesures pertinents à mettre en avant pour l'atteinte de chaque objectif.
 - Établissement pertinent des responsabilités.
 - Détermination d'un échéancier approprié.
- 4 Mettre au point un mécanisme de suivi.
- Conception d'un système performant de collecte et de traitement de données sur la fréquentation et l'exploitation.
 - Choix de procédures pertinentes pour l'évaluation des impacts des niveaux d'exploitation sur les ressources.
 - Choix d'un système approprié de collecte d'information pertinente au regard des infrastructures d'accès et d'accueil.
 - Choix d'une stratégie appropriée pour assurer le respect de la réglementation et l'évaluation du degré de satisfaction des utilisatrices et utilisateurs.
- 5 Présenter le plan directeur d'exploitation.
- Pertinence de l'information colligée au regard des objectifs poursuivis.
 - Synthèse numérique et cartographique précise des résultats compilés.
 - Établissement de liens justes entre les méthodologies utilisées, les résultats compilés, les conclusions et les recommandations.
 - Synthèse et mise en forme de l'information conformes aux normes en vigueur.
 - Qualité des présentations orale et écrite.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir un projet d'exploitation de la faune ou de ses habitats.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de mise en valeur d'un milieu faunique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer une occasion de mettre en valeur la faune ou ses habitats.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition précise de l'objectif poursuivi. • Évaluation réaliste de la demande potentielle. • Caractérisation pertinente d'une clientèle cible. • Évaluation juste de la viabilité.
2 Concevoir une offre de produit-service.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des éléments de l'offre. • Prise en considération de l'offre existante. • Adéquation réaliste entre l'offre, l'objectif et la clientèle cible. • Vérification correcte de la compatibilité de l'offre avec les normes et règlements existants. • Utilisation correcte de représentations schématiques. • Structure détaillée de l'implantation. • Production d'un échéancier réaliste. • Établissement d'une stratégie de mise en marché appropriée.
3 Déterminer les aspects financiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation réaliste des revenus et des dépenses d'exploitation. • Évaluation réaliste des dépenses d'investissement. • Détermination réaliste des sources de financement. • Fixation correcte des tarifs. • Appréciation juste de la rentabilité financière.
4 Déterminer les modalités légales et administratives concernant le démarrage d'une entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une forme juridique appropriée. • Reconnaissance exacte des exigences gouvernementales. • Collecte de l'information pertinente.
5 Présenter le projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification appropriée du projet. • Cohérence du discours ou du texte. • Respect des normes de présentation.



*Éducation,
Loisir et Sport*

Québec 

17-0853-01